

Lyon, le 28 janvier 2019

[NOUVEAU PARTENARIAT]

La CMA du Rhône et EDF s'engagent pour accompagner les artisans du territoire sur leurs enjeux énergétiques et leurs projets d'innovation

A l'occasion du SIRHA 2019, Alain AUDOUARD, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et Christian MISSIRIAN, Directeur Commerce EDF Auvergne-Rhône-Alpes ont signé une convention de partenariat permettant de renforcer leur coopération et d'accompagner les artisans sur leurs problématiques énergétiques.

Par cette convention, EDF s'engage à soutenir la CMA du Rhône pour faire de l'énergie un levier de compétitivité et de performance pour les artisans, grâce à un accompagnement pour une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques.

La CMA du Rhône et EDF s'engagent également à promouvoir et soutenir les innovations des entreprises artisanales du territoire et à accompagner leurs projets de développement.

Ce partenariat vise enfin à donner aux artisans toutes les clés pour leur permettre de mieux saisir les opportunités offertes par la transition énergétique et comprendre les grands enjeux des marchés de l'énergie.

Rappelons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône est chargée de représenter, auprès des pouvoirs publics, les intérêts généraux de l'Artisanat, « Première Entreprise de France ». Ses principales missions sont la tenue du Répertoire des Métiers et fonctionnement du Centre de Formalités des Entreprises (CFE), l'organisation de l'apprentissage, l'organisation de la formation initiale et obligatoire des créateurs et de la formation continue des artisans, le conseil et soutien des entreprises dans la création, la gestion, le développement et la transmission, la promotion des entreprises du secteur de l'Artisanat et de l'apprentissage et l'intervention auprès de l'Etat, de la Région, du Département et autres collectivités territoriales.

Dans ce prolongement, la CMA du Rhône s'associe aujourd'hui tout naturellement avec EDF en vue d'accompagner les artisans sur l'ensemble des sujets relatifs au développement durable et à l'entrepreneuriat.

Comme le déclare Christian MISSIRIAN, Directeur Commerce EDF Auvergne-Rhône-Alpes :

« Être le partenaire de proximité des artisans du territoire, c'est ce qui anime les équipes d'EDF au quotidien. Cette convention vise à renforcer nos liens avec la CMA du Rhône pour simplifier la vie des artisans, accroître leur compétitivité et accélérer leurs projets d'innovation ».

Alain AUDOUARD, Président de la CMA du Rhône, précise :

« La CMA du Rhône accompagne les entreprises artisanales dans le domaine du développement durable, la mobilité et la transition énergétique. Grâce à ce nouveau partenariat avec EDF, nous allons permettre aux chefs d'entreprises de mieux comprendre le fonctionnement du marché de l'énergie afin que leurs choix énergétiques soient pour eux un levier de compétitivité. Nous allons également les accompagner davantage dans le développement de solutions d'efficacité énergétique, source de performance économique ».

CONTACT PRESSE

CMA DU RHÔNE : Claire CHAUSSE
T. 04 72 43 51 94 - c.chausse@cma-lyon.fr

EDF DIRECTION COMMERCE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : Pascale SAVEY
T. 07 61 22 37 95 - pascale.savey@edf.fr

www.cma-lyon.fr     